

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

MONTREUIL, LE

1 OCT. 2015

SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL  
BUREAU E3 – POLITIQUE DU DÉDOUANEMENT  
SOUS-DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
BUREAU C1 – ÉTUDE ET PROJETS DU SYSTÈME D'INFORMATION  
CENTRE INFORMATIQUE DOUANIER

11, rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Plan de classement : S.1.0.0  
Mél service : [dg-e3-delta@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-e3-delta@douane.finances.gouv.fr)

NOTE

AUX OPERATEURS

Réf : 150762

Objet : **Présentation *Delta-G*.**

PJ : Annexe opérateurs listant les différences par rapport à Delta-C et Delta-D.

Vous êtes informés de la mise en place prochaine du nouveau téléservice *Delta-G*.

Afin d'améliorer la qualité des services offerts aux opérateurs du commerce extérieur, la direction générale des douanes et droits indirects a en effet engagé un programme de refonte technique de Delta-C et de Delta-D, visant à simplifier et optimiser le dédouanement.

Ce nouvel outil s'adresse à tous les opérateurs réalisant des importations et/ou des exportations, titulaires d'une procédure de dédouanement de droit commun ou domiciliée.

### 1. Accès

1.1. Ce téléservice sera accessible en DTI via Prodouane à partir du bouton « Delta-G » repris dans les services accessibles de l'opérateur.

Aucune démarche particulière n'est attendue des opérateurs DTI.

1.2. **En EDI, dans un premier temps, seuls les opérateurs qui utilisent Delta-C devront être habilités à la nouvelle application *Delta-G* par une mise à jour de leur relation PEDI.**

**Il n'y a aucun impact à ce stade pour les opérateurs EDI Delta-D.**

Pour cela, il sera nécessaire d'envoyer au service Certification du CID, sur sa demande, les deux informations suivantes :

\*adresse mail qui sera associée à l'application Delta-G dans l'environnement de formation (nom de l'application = Delta-Gcertif)

\*adresse mail qui sera associée à l'application Delta-G dans l'environnement de production (nom de l'application = Delta-G)

## 2. Changements apportés par Delta-G

Les interfaces de Delta-G sont très proches de celles de Delta-C et Delta-D. Les principales différences sont reprises dans l'annexe ci-jointe.

En EDI, les opérateurs Delta-C auront à valoriser la balise <applicationId> :

- par « Delta-Gcertif » en environnement de formation
- par « Delta-G » en environnement de production

Il est à noter que l'application Delta-G ne supportera que les schémas version 2012, quel que soit l'environnement.

## 3. Plate-forme de Formation

L'ouverture de la plate-forme de formation permettra à tous les opérateurs (EDI/DTI, procédure simplifiée et /ou droit commun) de tester l'application avant sa mise en production.

Ainsi, l'ouverture du mode formation en DTI s'accompagnera de :

- => l'apparition du bouton Delta-G
- => la disparition du bouton Delta-D

Les opérateurs EDI Delta-C, suite à la prise de contact avec le CID évoquée ci-dessus, devront effectuer des tests sur l'environnement de formation en passant des messages caractéristiques de leur métier et de leur activité. C'est sur la base de ces tests, concluants, que le service Certification du CID les habilitera en production.

► Les anomalies rencontrées seront signalées :

- à l'équipe Certification du CID ([certification-edi@douane.finances.gouv.fr](mailto:certification-edi@douane.finances.gouv.fr)) pour les problèmes techniques de communication (absence de réponse de MAREVA)
- pour tout autre problème, par demande d'assistance composant « Delta-G ».

## 4. Mise en production :

À une date qui vous sera précisée ultérieurement, tous les opérateurs DTI pourront utiliser Delta-G.

En revanche, les opérateurs EDI Delta-C seront basculés progressivement à un cadencement régulé par le CID et géré par le service Certification du CID qui assurera les mises à jour nécessaires et la communication à chaque opérateur concerné.

Il est à noter que les déclarations de Delta-D seront connues et gérées par Delta-G dès sa mise en production.

Par contre, une période de transition est prévue pendant laquelle les deux systèmes Delta-C et Delta-G vont coexister, afin de permettre aux opérateurs de Delta-C :

- de modifier dans Delta-C leurs déclarations validées dans ce système avant l'arrivée de Delta-G (demandes de rectification ou d'invalidation par exemple)
- ou de retourner dans Delta-C en cas de dysfonctionnement bloquant dans Delta-G.

A l'issue de cette période de transition, en fonction de la stabilisation de Delta-G, la procédure Delta-C ne sera plus accessible pour créer des déclarations.

Enfin, au terme d'une période qui vous sera communiquée ultérieurement, Delta-C ne sera plus accessible. Les conditions de reprise dans Delta-G des déclarations de Delta-C vous seront alors décrites.

La mise à disposition de l'application sur la plate-forme de Formation est ***prévue en semaine 42 pour le mode DTI et 43 en EDI.***

Je vous informe enfin, qu'un ensemble de pas à pas élaboré par le bureau E3 sera disponible prochainement dans l'espace documentation sur Prodouane.

CG

Pour toute difficulté technique, les destinataires de la présente sont priés de formuler des demandes d'assistance *via* le portail Prodouane, rubrique « Assistance en ligne » composant « Delta-G ».

L'administrateur supérieur des douanes,  
chef du bureau E3,



Pascal REGARD

## ANNEXE OPERATEURS

### Delta G: liste des principales différences par rapport à Delta C et Delta D

#### \* Les droits

Delta G n'utilise que 2 droits:

- «consultant déclaration» qui recouvre ConsulterDAU et ConsulterDemandes de Delta-C
- «gérant déclaration» qui recouvre GérerDAU

#### \* Schémas EDI

Delta G n'accepte que le format des schémas EDI version 2012.

#### \* MAREVA

2 nouvelles applications sont créées. Le service certification du CID enregistrera dans les relations PEDI des prestataires les adresses mails associées à Delta-G, une pour l'environnement de formation, l'autre pour l'environnement de production.

#### \*PRODOUANE

##### Modèles:

Delta G offre la possibilité de saisie d'une déclaration directement à partir d'un modèle ou à partir d'une déclaration existante avec la fonction «copier-coller».

Un modèle peut également être créé à partir d'une déclaration existante.

##### Saisie de la déclaration:

Les écrans sont globalement identiques à ceux que vous connaissez actuellement, hormis pour la saisie des documents et des taxations spécifiques et pré-calculées, qui sont saisies dans un tableau dans le corps de la déclaration et non plus dans une nouvelle page.

**Recherche:** Un critère «type de procédure» permet de limiter la recherche aux déclarations simplifiées ou de droit commun et la page de résultats affiche la nature de la déclaration (DAU / DS).